

Plan Régional Santé Travail 2021-2025

Module de base – Risque chimique

07/07/2025

Module de base – Risque chimique

Module 1 : Introduction, définitions

Module 2.1 : La réglementation, partie 1

Module 2.2 : La réglementation, partie 2

SOMMAIRE

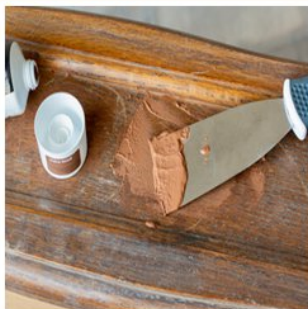
1. Qu'est-ce qu'un produit chimique ?
2. Les notions de danger et de risque
3. Les 9 principes généraux de prévention
4. L'évaluation du risque chimique
5. Les objectifs d'une démarche de prévention du risque chimique

Module de base – Risque chimique

1. Qu'est ce qu'un produit chimique ?

1. QU'EST CE QU'UN PRODUIT CHIMIQUE ?

En bricolant



En jardinant



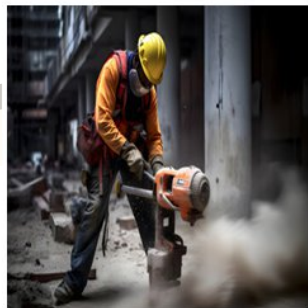
Où le trouve t-on ?

- En BRICOLANT (peinture, vernis, colle...)
- En JARDINANT (désherbant, pesticides...)
- En NETTOYANT (acétone, alcool, ammoniaque...)
- En TRAVAILLANT (poussières de ciment...)

En nettoyant la maison

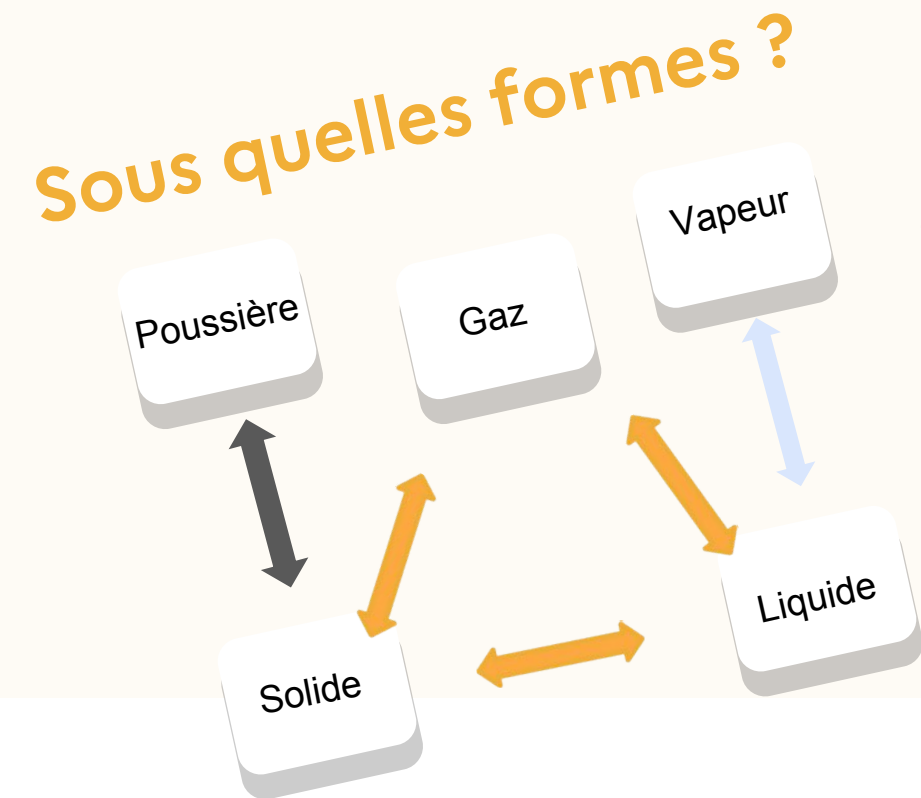


En travaillant



Tout élément ou composé chimique, soit en l'état, soit au sein d'une préparation, tel qu'il se présente à l'état naturel ou tel qu'il est produit, utilisé ou libéré, notamment sous forme de déchets, du fait d'une activité professionnelle, qu'il soit ou non produit intentionnellement et qu'il soit ou non mis sur le marché (Article R. 4412-2 du Code du Travail),

1. QU'EST CE QU'UN PRODUIT CHIMIQUE ?



Tout élément ou composé chimique, soit en l'état, soit au sein d'une préparation, tel qu'il se présente à l'état naturel ou tel qu'il est produit, utilisé ou libéré, notamment sous forme de déchets, du fait d'une activité professionnelle, qu'il soit ou non produit intentionnellement et qu'il soit ou non mis sur le marché (Article R. 4412-2 du Code du Travail),

Module de base – Risque chimique

2. LES NOTIONS DE DANGER ET DE RISQUE

2. LES NOTIONS DE DANGER ET DE RISQUE



RISQUE

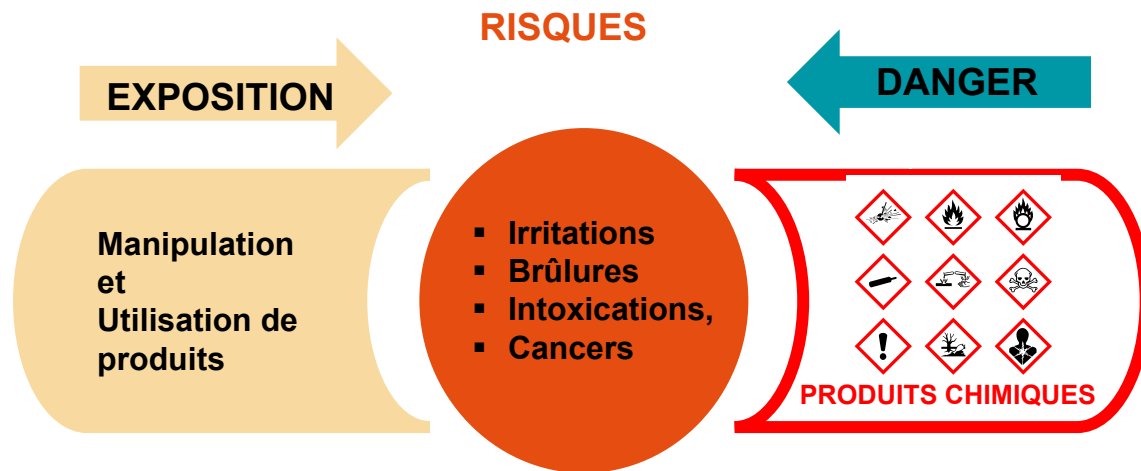
CHIMIQUE

De manière générale, il faut bien distinguer la notion de **DANGER** de celle du **RISQUE** :

Le **DANGER** ne dépend que de l'**AGENT CHIMIQUE** (propriété à causer un dommage) alors que le **RISQUE** inclut l'activité de la personne,



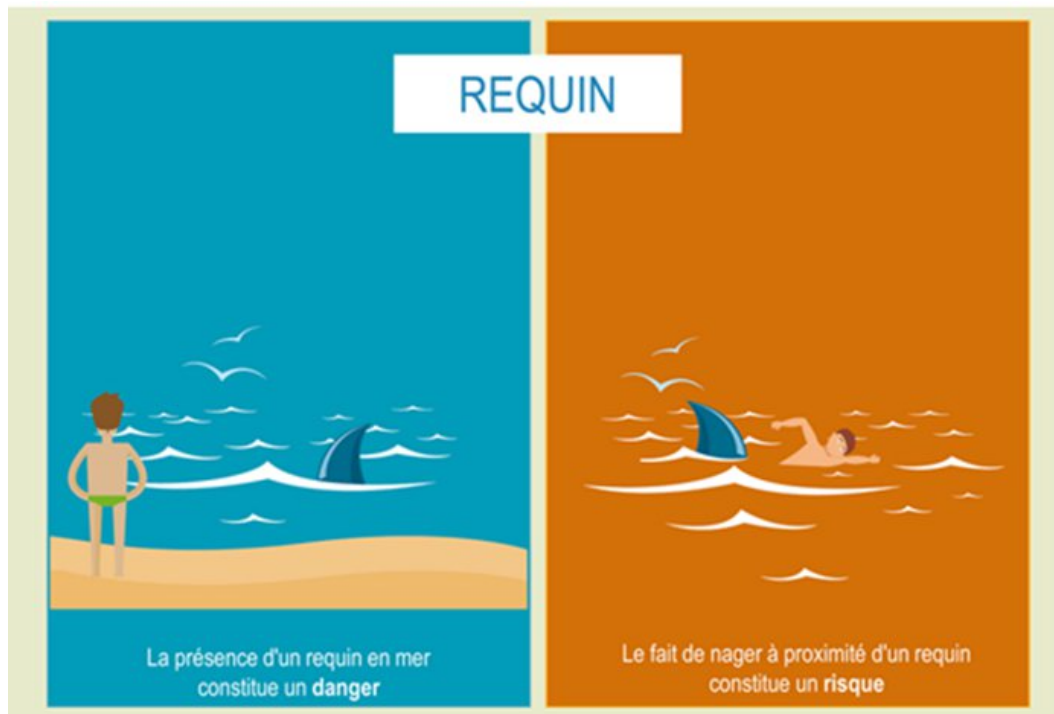
2. LES NOTIONS DE DANGER ET DE RISQUE



2. LES NOTIONS DE DANGER ET DE RISQUE



Il existe UN RISQUE lorsque **les SALARIES sont exposés** à des substances chimiques dangereuses.



Nécessité d'aller **étudier les postes** de travail et questionner les salariés pour recueillir les **conditions de mise en œuvre** des produits !

Module de base – Risque chimique

3. *LES PRINCIPES DE PRÉVENTION*

3. LES PRINCIPES DE PRÉVENTIONS

A large, bold orange number '9' is centered on a white, irregularly shaped piece of paper that appears to be torn from a larger sheet. The white paper is set against a solid orange background. The number '9' is a simple, sans-serif font.

ÉVALUATION DES RISQUES

1er principe

ÉVITER les risques

= supprimer le danger ou
l'exposition au danger

2ème principe

ÉVALUER les risques

= apprécier l'exposition au
danger et l'importance du risque
afin de prioriser les actions de
prévention à mener

PRÉVENTION À LA SOURCE

The background image shows two female workers in a warehouse or industrial setting. They are wearing yellow high-visibility work jackets with reflective stripes and white hard hats. The worker on the left is pointing upwards with her right hand while holding a clipboard. The worker on the right is looking at the same point and also holding a clipboard. They appear to be conducting a safety inspection or a quality control check. In the background, there are stacks of red metal drums or containers.

**3ème
principe**

COÛLER les risques à la source

= intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail des équipements ou des modes opératoires

**4ème
principe**

ADAPTER le travail à l'homme

= tenir compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé

PLANIFIER LA PRÉVENTION DANS UN ENSEMBLE COHÉRENT



5ème principe

**TENIR COMPTE de l'état d'évolution
de la technique**

= adapter la prévention aux évolutions techniques et
organisationnelles

6ème principe

**REEMPLACER ce qui est
dangereux par ce qui l'est moins**

= éviter l'utilisation de procédés ou de produits
dangereux lorsqu'un même résultat peut-être
obtenu avec une méthode présentant des
dangers moindres.

PLANIFIER LA PRÉVENTION EN INTÉGRANT

7ème principe

- La technique
- L'organisation
- Les conditions de travail
- Les relations sociales
- L'environnement

8ème principe

Donner la priorité aux mesures de protection collective

N'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes

EPC
Équipement de
Protection
Collective

DONNER DES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES

9ème principe

= former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention

3

composantes

1



Santé

2



Incendie
Explosion

3



Environnement

Obligations
de l'employeur



du SPST

Obligations
de l'employeur

Obligations
de l'employeur